

position et de la manifestation du travail national et étranger une fête exclusivement ou essentiellement républicaine; les conservateurs, c'est-à-dire les divers partis monarchiques auraient tort de ne pas reconnaître dans les incidents si divers de la journée d'hier, une manifestation solennelle d'une grande partie de la population parisienne en l'honneur de la République.

Nous avons assisté à l'entrée dans Paris des troupes qui avaient fait la guerre d'Italie. Ce fut une grande fête, et l'amour-propre national était surexcité par le souvenir de victoires récentes; on était heureux de voir et d'acclamer les vainqueurs. Mais les manifestations extérieures de la joie publique dont nous avons été témoins hier, avaient un caractère général que ne présentait pas la fête de 1859. Jamais on n'avait vu pareille exhibition de drapeaux. Même dans les plus pauvres quartiers on voyait des drapeaux aux plus chères maisons, et même les cahutes en bois dressées sur les terrains vagues, avaient arboré les trois couleurs.

Il y eut, il faut bien le dire, une sorte d'entraînement. Le peuple français, et en particulier le peuple parisien, s'emballe facilement. Un grand savant, qui est mort, le Docteur Morel, disait que l'enthousiasme des foules est contagieux.

Il y a eu, hier, en effet, à Paris, une contagion d'enthousiasme. Cet accès s'est manifesté par un extraordinaire exhibition de drapeaux, de lanternes de couleurs, par une affluente de promeneurs, par des cris et des chants, par des pétards et des fusées, nous pouvons ajouter par des défilations trop abondantes qui, dans certains quartiers, ont empêché les paisibles habitants de dormir jusqu'à une heure avancée de la nuit. L'accès n'est pas tout-à-fait passé aujourd'hui: les drapeaux et les lanternes vénitienes restent aux fenêtres et aux devantures de magasins et de boutiques; il y aura bien encore quelques cris ce soir; mais le plus fort est fait.

Il ne servirait de rien de le nier, la journée d'hier a été une fête essentiellement parisienne par la spontanéité de ses manifestations, et a été une démonstration républicaine.

Il n'y a pas eu à proprement parler de discours du chef de l'Etat, hier, à la cérémonie du Champ de Mars, ou plutôt tout le discours du Maréchal se résume en ces mots: au nom de la République, je déclare ouverte, etc. On ne dira plus maintenant que le Maréchal ne veut pas ou n'ose pas prononcer le nom de la République.

L'état des travaux au Champ de Mars et au Trocadéro n'est pas très-satisfaisant. On n'a pas voulu reculer le jour fixé pour l'inauguration; mais il est bien certain que tout ne sera terminé que dans un mois au plus tôt; ce n'est donc que vers le milieu de juin qu'on pourra voir le spectacle complet, c'est-à-dire de la vue de l'ensemble et des détails.

Maintenant que la cérémonie du 1^{er} mai est passée, la majorité républicaine va reprendre ses opérations: c'est-à-dire qu'elle va procéder aux nouvelles invalidations et donner l'assaut au ministre de la guerre qui a déclaré ne vouloir se retirer que devant un vote de blâme. Il ne se fera pas attendre.

BULLETIN MILITAIRE

L'attention de M. le ministre de la Guerre ayant été appelée par M. le Garde-des-Sceaux aux huissiers près les cours et tribunaux qui font partie de l'armée territoriale, il a été donné toute latitude aux commandants de corps d'armée pour accorder des sursis ou des ajournements à l'année suivante à ceux de ces fonctionnaires qui en feront la demande.

Toutefois, ces demandes devront parvenir par l'intermédiaire des procureurs de la République, qui devront donner leur avis.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Nous extrayons le passage suivant du rapport lu par M. Emile Blanchard, dans la dernière réunion des Sociétés savantes des départements: « L'expérimentateur habile, M. Davillier, attaché à la Faculté des sciences de Lille, s'est occupé de diverses questions de chimie minérale et de chimie analytique. Récentement il a découvert un acide organique d'un intérêt réel par ses rapports de composition avec l'acide lactique. Il y a tout plein d'espérances pour l'avenir.

Depuis longtemps le comité suivait avec intérêt les recherches d'acoustique de M. Alfred Terquem, professeur à la Faculté des sciences de Lille. L'habile physicien avait précisé d'une manière satisfaisante des particularités curieuses des vibrations tournantes.

Dans un nouveau travail, soumettant l'explication du timbre donnée par M. Helmholtz à diverses épreuves, il a montré les ressources de l'analyse mathématique pour des investigations où l'expérience seule peut être impuissante à fournir une démonstration parfaite des phénomènes délicats et complexes. Dans des recherches d'un autre ordre, il a réussi de la sorte à rendre plus saisissants les résultats de certaines expériences. Le comité décrétant une médaille d'or à M. Terquem pour ses travaux, tient grand compte au professeur d'avoir formé des élèves qui ont déjà donné des preuves de talent.

On se souvient que M. Gosselet, de la Fa-

culté des sciences de Lille, a déjà reçu de la part du comité une médaille de haute estime pour ses travaux de géologie. M. Gosselet continue son œuvre; il est maintenant un maître dans l'application élevée de ce mot: de nombreux investigateurs suivent ses directions. Il a construit une carte géologique de l'Ardenne française, et cette carte a déterminé en Belgique l'entreprise de nouvelles études. Sur une autre région de la France, il s'est rendu particulièrement utile.

Dans la recherche de la houille, on agissait presque au hasard. Le professeur de Lille, ayant observé avec méthode les dispositions parfois très-compliquées des couches qui supportent la houille, a pu tracer d'une main sûre l'histoire d'un sol profondément disloqué, et fournir de la sorte des indications précises pour la découverte du combustible. En déterminant les rapports de la houille du Boulonnais avec celle de Valenciennes, M. Gosselet semble avoir exactement reconnu les limites du grand bassin du Nord, il a signalé vers le sud une extension de ce bassin qui n'avait pas soupçonnée, la houille, par suite d'une grande partie du terrain recouverte par le terrain dévonien. Depuis les études de géologie, on entreprend des exploitations du bon côté.

Autrefois, personne, croyons-nous, ne se préoccupait pas de la géologie au chef-lieu du département du Nord; tout moyen venait menaçait. M. Gosselet est venu à Lille; un musée géologique et une bibliothèque ont été formés; un enseignement plein d'intérêt a rempli le goût de l'investigation à nombre de jeunes gens; a été fondée la Société géologique du Nord, qui a déjà publié des annales remplies d'observations neuves. Elle ne compte pas aujourd'hui moins de 70 membres. Plus de cent auteurs ont travaillé pour un grand intérêt économique du pays; le comité ne pouvait qu'en rendre témoignage à M. le ministre.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici la liste des jurés qui siégeront pendant la deuxième session des assises du Nord, présidées par MM. Jorel, Botteu et Poullain:

MM. Maniez, propriétaire à Rumilly. — Manteau, architecte à Lille. — Cardon, cultivateur à Saint-Python. — Davivier, rentier, à Maubeuge. — Maubeuge, brasseur à Clagnon. — Deldme, négociant, à Lille. — Ghys, rentier, à Holoque. — Geerseen, rentier à Saint-Pierre-Brouck. — Wallaert, négociant à Lille. — Maquellier, propriétaire à Lille. — Lemare, propriétaire à Beaumont. — Béthune, rentier, à Croix. — Wastel, fabricant de briques, à Fresnes. — Chapuy, maître de verreries, à Douai. — Goblet, rentier, à Ferrière-la-Petite. — Delcourt, cultivateur, à Bruille-Saint-Amand. — Baratte, négociant, à Lille. — Remy, négociant, à Lille. — Bévenot, fabricant de tissus, à Fourmies. — Dorémas, boucher, à Faches. — Motte, filateur, à Tourcoing. — Benoist de Laumont, propriétaire, à Wavrechain. — Ceerant, cultivateur, aux Marais. — Gantois, maire, à Saint-Sylvestre-Cappel. — Hachez, cultivateur, à Château-l'Abbaye. — Hautcourt, négociant, au Quesnoy. — Flipo, négociant, à Tourcoing. — Bernard, propriétaire, à Hellemmes. — Leleu, rentier, à Lompnet. — Pailhon, rentier, à Héris. — Bottin, cultivateur, à Bauvin. — Manen-Normand, négociant, au Quesnoy. — Bassel, rentier à Dunberque. — Ferlic, négociant à Roubaix. — Henion, filateur à Linselles. — Jaemarcq, négociant à Saint-Saulve.

Robaut, négociant à Douai. — Charré-Lachaux, comptable à Douai. — Lelièvre, industriel à Douai. — Alala-Chartier, maître de verreries à Douai.

La loi Grammont!... Un domestique au service de M. Jean P..., marchand de charbon, frappait hier, à tour de bras, un cheval non attelé, qui ne demandait pourtant pas mieux qu'd'obéir à son maître.

Des passants indignés ont signalé le fait à un agent, et dans quelques jours, ce domestique aura à répondre de sa brutalité devant le tribunal de simple police.

Sous prétexte de désaltérer les spectateurs du cirque, deux cabaretiers du Boulevard de Paris ont tenu leur établissement ouvert jusqu'à une heure du matin. Notez qu'à cette heure, le cirque était, depuis de longues heures, plongé dans le plus profond des repos. Aussi, l'agent qui a constaté la contravention ne s'est pas laissé dire et les deux cabaretiers ont été l'objet d'un procès-verbal.

La misère se montre à Roubaix sous toutes ses formes.

On a trouvé, la nuit dernière, dormant sur une planche dans une allée du champ de foire de la Grand'Place, un jeune homme de 18 ans, qui a déclaré être sans ressources et n'avoir pas de domicile.

Emile Sansdraps (un nom prédestiné?), a été conduit au dépôt de sûreté.

On lit dans la Gazette de Tourcoing:

Le Conseil municipal de Tourcoing, convoqué en vertu des instructions préfectorales du 4 de ce mois, se réunira à l'Hôtel de la Mairie, le mardi 7 mai prochain, à sept heures et demie du soir, pour la tenue de sa deuxième session ordinaire de l'année.

Voici l'ordre du jour de cette session toute entière:

Renouvellement des Commissions municipales. — Compte administratif du Maire. — Et compte de gestion du receveur municipal. — Exercice 1877.

Compte administratif des Hospices. — Et compte de gestion du Receveur. — Exercice 1877.

Budget supplémentaire de la Ville pour 1878.

Budget supplémentaire des Hospices pour 1878.

Budget supplémentaire du Bureau de Bienfaisance pour 1878.

Centimes spéciaux ordinaires et extraordinaires.

naires — exercice 1879 — pour le traitement des gardes-champêtres; l'instruction primaire et l'entretien des chemins vicinaux.

Budget du Collège pour l'année 1879. — Budget des chemins vicinaux. — Commissions chargées de dresser la liste préparatoire des Jurés. — Désignation de Conseillers municipaux pour faire partie de ces Commissions.

Location amiable d'une maison appartenant aux Hospices. — Avis du conseil municipal. — Demandes de subvention pour les cours publics de langues vivantes.

Ecoles de filles du Blanc-Seau. — Projet d'acquisition. — Ecoles de filles de la Croix-Rouge. — Projet d'acquisition.

Appropriation: 1^o du presbytère de la paroisse de St-Joseph (Croix-Rouge) à usage de maison conventuelle des sœurs institutrices; 2^o de l'école de filles de cette paroisse à usage de presbytère.

Etablissement d'un trottoir entre la Croix-Rouge et le Bureau de Douane. — Elargissement. — Empiècement. — Hôtel-de-Ville. — Achevement. — Examen des plans et devis.

Reglement de l'indemnité due au locataire des terrains acquis pour l'établissement de l'usine à gaz. — Demande de secours par un ancien fonctionnaire.

Renouvellement du tiers de la Commission des logements insalubres. — Place et réseau de rues au quartier du Petit-Village. — Approbation d'actes notariés.

Propriétaires de famille de la classe 1877. — Classement des demandes. — Emprunte d'une parcelle de terrain sur la terrasse de l'église de Saint-Christophe pour l'agrandissement de la sacristie. — Demande de M. le doyen. — Homologation.

Droits de place sur les foires et marchés. — Reclamations des marchands de beurre. — Projet d'un canal vers l'agglomération urbaine. — Frais d'études. — Crédit.

Réglement de travail. — Enlèvement des engrais provenant des établissements municipaux. — Homologation d'un marché. — Remplacement d'un administrateur démissionnaire.

Demande formée par un propriétaire pour acquérir une parcelle de terrain contiguë à sa propriété et appartenant à la ville. — Circonscriptions électorales. — Modifications.

Expropriations. — Conventions amiables. — Régularisation. — Approbation de deux classes à l'école de la rue du Calvaire. — Homologation du devis et d'un marché.

Appel des hommes de la réserve et de l'armée territoriale. — Secours. — Crédit. — Service des eaux. — Compte de 1877.

Travaux d'aqueduc dans les rues projetées: 1^o entre les rues de Guisnes et du Moulin-Fagot; 2^o entre les rues de Blanche-Porte et de Paris. — Plans et devis. — Homologation.

Service de la pompe à incendie à vapeur. — Augmentation du nombre des bouches d'eau. — Homologation d'un marché. — Renouvellement du vote pour l'obtention d'une deuxième brigade de gendarmes.

Inventaire des archives et récolement du mobilier des établissements municipaux. — Nomination d'une Commission. — Hautes Centrales. — Modifications aux plans.

RAPPORT DES COMMISSIONS. — Voirie. — Demande de classement de deux rues dans les quartiers de Guisnes et des Piats. — Instruction publique. — Deuxième maison conventuelle des Frères de la Doctrine chrétienne. — Acquisition d'un terrain.

Finances. — Octroi. — Taxes principales. — Tarif et règlement. — Observations des contributions indirectes. — Modifications aux cahiers des charges. — Examen de diverses questions.

Lundi dernier a eu lieu, à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing, l'adjudication pour la construction du viaduc du chemin de fer de Tourcoing à Menin. MM. Gossart et Warin, constructeurs à Lille, ont été déclarés adjudicataires de la partie métallique de cet important travail.

Ainsi que nous l'avons annoncé avant-hier, le tribunal civil de Lille dans ses audiences de mardi et mercredi, s'est occupé d'un certain nombre d'affaires concernant les expropriations de la ville de Tourcoing.

Ces affaires ont été réglées de la manière suivante:

M. Grimont offre: 22,500 fr.; demande, 46,166 fr. 66 c.; allocation, 33,000 fr.

M. Auguste Michel offre: 8,500 fr.; demande, 20,340 fr.; allocation, 15,000 fr.

Mme veuve Desmettre offre: 100 fr. demande, 197 fr.; allocation, 190 fr.

M. Deleuillier offre: 500 fr.; demande, 10,000 fr.; allocation, 2,500 francs.

M. Debischoff offre: 1 fr.; demande, 41,788 fr. 38 c.; allocation, 20,000 fr.

M. Parmentier offre: 2 fr.; demande, 13,978 fr.; allocation, 10,000 fr.

M. Bouche offre: 50 fr.; demande, 2,560 fr.; allocation, 200 fr.

M. Leclercq offre: 50 fr.; demande, 6,500 fr.; allocation, 300 fr.

M. Delbecq offre: 5 fr.; demande, 6,185 fr.; allocation, 2,500 fr.

Mme veuve Tiberghien offre: 1 f.; demande, 2,780 fr.; allocation, 600 fr.

M. François Leplat offre: 6,241 f.; demande, 43,747 f.; allocation, 20,000 fr.

M. Verbrouck offre: 20,000 fr.; demande, 52,215 f.; allocation, 37,500 fr.

M. Montagne offre: 1 f.; demande, 40,000 f.; allocation, 11,000 f.

M. Couvreur-Pau offre: 1 f.; demande, 10,000 f.; allocation, 1,000 fr.

M. Delescluze offre: 1 f.; demande, 17,450 fr.; allocation, 4,000 f.

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'adjudication des travaux des forts de Mons-en-Barœul et de Sainghin a eu lieu hier.

Pour le fort de Mons-en-Barœul, cinq concurrents ont présenté des prix: MM. Fidon, 45 fr. 50 0/0 de hausse. Marcy, 42 fr. 50 0/0 de h. Parmentier,

22 0/0 de h. Ferchewilles, 8 0/0 de h. Maquart et Thirolay, 5,30 0/0 de h.

Les travaux de ce fort ont été adjugés à ces derniers.

Deux concurrents se sont présentés pour les travaux du port de Sainghin: MM. Perchwerly, de Paris, 8 0/0 de h. Maquart et Thirolay, 6 0/0 de h. M. Perchwerly a été déclaré adjudicataire.

On nous assure dit la Gazette de Douai que le recteur de Grenoble serait appelé à remplacer M. le recteur Fleury, dont la mise à la retraite deviendrait définitive.

On annonce la mort à Liège de M. Michel Dieu, artiste lyrique, qui pendant la saison théâtrale de 1876-1877, tint sur la scène lilloise l'emploi de basse de grand-opéra.

Il a été enlevé en quelques jours par un érysipèle.

Les crimes contre les mœurs suivent, comme tous les autres, une progression croissante dans notre département.

Mardi, un jeune homme de vingt-deux ans, habitant Lille, dont nous tenons pour aujourd'hui le nom, a été arrêté à Hazebrouck, pour attentat à la pudeur sur de jeunes enfants. Il doit être mis à la disposition du parquet de Lille.

Une foule nombreuse a assisté hier, à la représentation donnée par la troupe du Cirque Milanais, dirigé par MM. Priami et Pierantoni.

Hâtons-nous de le dire, la représentation a été brillante, et tous les artistes ont tenu à honneur de se rendre dignes de l'accueil qui leur était fait par le public roubaissien. Tous, gymnastes, écuyers et clowns, ont soutenu la réputation dont jouit le Cirque Milanais, bien connu à Roubaix. Nous nous bornerons à citer, dans la première partie du programme, M. Harvie et M. Gasston, écuyers consommés; M. Couture, dit l'homme caoutchouc, qui a accompli des prodiges de souplesse et d'élasticité. L'entrée musicale des frères Forrest a été très-remarquée. En même temps que ces deux comiques, personnages déridaient par leurs grimaces, les fronts les plus soucieux. Ils ont exécuté, sur le violon, à la grande satisfaction des dilettantes et dans des positions non peut plus gênantes, différents morceaux tirés de Guillaume Tell et du Carnaval de Venise. Aussi ont-ils été applaudis et rappelés plusieurs fois.

La deuxième partie du programme n'a cédé en rien à la première.

Mme L'Eclair donnait le vertige en se tenant à plusieurs mètres de hauteur sur un fil de fer que l'on distinguait à peine et en y prenant des poses qui dénotent de sa part un grand sang-froid joint à une connaissance complète de l'équilibre.

M. Karl Lend a presque fait l'impossible, en prenant un équilibre, la tête en bas, sur un goulot de bouteille ayant à peine deux centimètres de diamètre et jouant le violon dans cette position.

Misses Jeannette Linna Eichler et M. Cooke ont été très-applaudies dans leurs exercices équestres.

Le succès de la soirée revient incontestablement, pour la plus grande partie, à miss Anna et Mathilde, deux enfants. Placés sur un trapèze élevé à environ dix mètres du sol, ces deux jeunes gymnastes ont étonné les spectateurs par leur force, leur agilité et le sang-froid dont elles ont fait preuve dans les exercices difficiles auxquels elles se sont livrées.

Des applaudissements enthousiastes et une abondante pluie d'oranges ont prouvé à ces deux jeunes et toutes petites artistes et à leur professeur quel intérêt toute la salle avait pris à leur travail.

En un mot, excellente soirée pour tout le monde, spectateurs et organisateurs.

Il y a relâche, aujourd'hui et demain, pour les répétitions de la grande pantomime la Fille Chinoise, qui sera donnée dimanche prochain.

Ephémérides Roubaissiennes

3 mai 1685. — Réception d'un manant. « Sur requête présentée par Jacques Desrevaux, tailleur, afin de pouvoir se marier et rester dans ce lieu, après qu'icelluy se serait engagé à faire chacun un soixante piéces d'ouvrage en draperie ou autre étoffe de laine pour le vestement des pauvres de céans, sans en tirer aucun profit, nous, lieutenant et chevins du marquisat de Roubaix, avons permis de consumer le dit mariage et, ce faisant de demeurer libre en celui comme manant, aux charges que nous doivent les autres habitants. »

TH. LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

5 mai 1849. — Consécration de l'église Notre-Dame, de Tourcoing.

Cette cérémonie d'inauguration religieuse fut magnifique; elle fut faite par l'archevêque de Cambrai, Mgr Giraud, assisté de l'évêque de Gand, et entouré d'un nombreux clergé; la foule était énorme.

L'église Notre-Dame commencée en 1845, fut bâtie en quatre ans; son architecture appartient au style des Jésuites, avec son porche à plein cintre, son fronton triangulaire et son clocher court et carré. L'insuffisance des ressources n'a pas permis de donner à l'ensemble de l'édifice, son caractère d'architecture complet, ni même de le munir des ornements nécessaires.

C'est le besoin d'une seconde paroisse, se faisant sentir à Tourcoing, devant la population toujours croissante, qui détermina la construction de l'église Notre-Dame. Il y avait bien, l'ancienne chapelle des Récollets, l'église St-Jacques, érigée en paroisse depuis 1802; mais elle devenait trop petite et, qui pis est, se vécût menaçant ruine. Aujourd'hui l'église St-Jacques est une annexe de la paroisse Notre-Dame.

G. B.

Il paraît que les ouvriers de certains charbonnages du Nord sont travaillés en ce moment par des étrangers qui les exciteraient ou à se mettre en grève ou à obtenir une augmentation de salaire. On assure que les mineurs de la fosse du Midi à Fresnes ont cessé le travail depuis hier. Ils demandent que leur salaire soit augmenté. Les grévistes sont au nombre d'environ deux cents. Leur attitude est calme. Ils se bornent à se promener. Des délégués ont été envoyés en entrevue avec les administrateurs de la Compagnie. Elle n'a pas abouti. écrit-on à un de nos confrères.

Mardi à midi le train de Belgique a amené à Calais la princesse Marie d'Angleterre, femme du prince héritier d'Allemagne, avec neuf personnes de sa suite. Elle a pris de suite place dans le train, capitaine Goldack, et est partie pour Douvres.

Une tentative de meurtre a été commise samedi soir, vers neuf heures du soir, à Dunkerque, sur le quai des Hollandais. Le nommé S... a été frappé de neuf coups de couteau par un meurtrier qui l'avait saisi avec sa femme. Les blessures sont heureusement peu graves. A... a été mis à la disposition de la justice.

L'Impartial du Nord donne les détails suivants sur l'épouvantable assassinat commis mardi à Anzin, et que nous avons raconté hier.

Le nommé Coateau, dont la conduite était des plus déplorables, était marié depuis un mois seulement à la malheureuse victime Fayoux Clara.

On nous assure que ce misérable a fait preuve du plus effroyable cynisme, lors de la confrontation avec sa victime.

Voilà, du reste, comment ce criminel est tombé entre les mains de la justice:

Mardi, vers deux heures de l'après-midi, Coateau, nu tête, les habits en désordre et la chemise maculée de sang, se présenta dans le cabinet de M. le commissaire central de notre ville et lui annonça qu'à la suite d'une discussion violente avec sa femme, il venait de la poignarder. Il indiqua ensuite son domicile pour qu'on pût vérifier la véracité de ses paroles et termina en disant qu'il se constituait prisonnier.

Aussitôt M. le commissaire central le fit mettre sous bonne garde et fit prévenir M. le procureur de la République et M. le juge d'instruction, qui se rendirent sur le théâtre du crime.

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, cet horrible forfait se passa de cette façon:

Coateau avait épousé, il y a un mois, une jeune fille de vingt-un ans, et habitait avec son père, Or, depuis quelque temps, il ne travaillait pas et passait ses journées en débâches de toutes sortes. Son beau-père crut bon d'intervenir et prévint qu'il ne cherchât pas de travail, il reprendrait sa fille avec lui et prierait son gendre de s'en aller. Cette scène se passa-lundi dans la journée.

Coateau partit furieux et vint coucher à Valenciennes. Le lendemain matin, il revint à son chez lui; il eut une altercation des plus violentes avec sa femme, à la suite de laquelle il se rua sur elle comme un furieux et la frappa avec un couteau de table dont il s'était emparé. Un de ses beaux-frères voulut intervenir, mais il fut repoussé et précipité au loin.

Coateau, le coup fait, partit immédiatement pour Valenciennes, nu-tête. Il se rendit à l'auberge où il avait passé la nuit, demanda un verre d'eau-vie qu'il vida tout d'un trait, et pria qu'on lui prêtât une casquette. Avant de sortir, il annonça qu'il venait de tuer sa femme.

De là il se rendit au bureau de M. le commissaire central, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Les constatations médico-légales déterminèrent que la victime a été frappée de dix coups de couteau, six blessures ont été reconnues mortelles.

L'Écho de la Frontière nous apprend, ce matin, que Perrault, le condamné retrait, qui faisait le service de piéton entre la gare de Solesmes et le bureau de poste de cette ville, s'est décidément sauvé en Suisse, dont il est originaire. Une lettre adressée par lui à sa femme, en l'engageant à le rejoindre, a été saisie et ouverte.

On se rappelle que Perrault a pris la fuite après avoir détourné des valeurs qui lui avaient été confiées.

La légation chinoise envoyée par le gouvernement du Céleste Empire à l'Exposition universelle de Paris est passée à Boulogne mercredi.

Cette légation se compose de Fing-Pao, chef de la mission, de Li-Ching-Murs, Ja-Yu-Wang, Sing-Hi, grands dignitaires, et du docteur Macartney, interprète.

Huit secrétaires et serviteurs accompagnent ces délégués du puissant empire d'Asie.

Notre-Dame de la Marlière. MOIS DE MARIE. Le dimanche 5 mai, pèlerinage de la paroisse Saint-Joseph à Notre-Dame de la Marlière, à l'issue des vêpres, vers cinq heures; salut, instruction et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Le dimanche 12 mai, l'issue des vêpres, vers cinq heures, consécration des enfants de la première communion à Notre-Dame de la Marlière, salut, instruction et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Le dimanche 19 mai, l'issue des vêpres, vers cinq heures du soir, pèlerinage et consécration des enfants à Notre-Dame de la Marlière.

Le dimanche 26 mai, pèlerinage des pères de famille de la paroisse Saint-Joseph à Notre-

Dame de la Marlière, à l'issue des vêpres, vers cinq heures; salut, instruction et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Tous les matins, à cinq heures du soir, salut, chant des litanies de la Sainte-Vierge, et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Tous les autres jours de la semaine, à sept heures du soir, salut, instruction et bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Durant tout le mois de Marie, il y aura, dans la Chapelle de Notre-Dame de la Marlière, cinq autels, où l'on pourra célébrer la Sainte-Messe en même temps.

Le registre d'inscription de l'heure des messes dans la Chapelle, se trouve Presbytere de Saint-Joseph.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCE du 4 mai. Jeannette Maes, rue de Tourcoing, cour Flipo, 3. — Marie Deyos, rue Magenta, 16. — Jeanne Bouleus, Grande-Rue, cour Persens, 6. — Auguste Delorain, rue des Longues-Haies. — Pierre Durinck, rue Bernard, 70. — Frédéric Bursens, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, 1. — Henri Fauvaux, rue de Lille, cour Deruelle, 4. — Achille Coupé, rue de la Barbe d'or, cour Lambilla, 6. — Édouard Debusschere, au Cul-de-Four. — Fidèle Monnier, rue du Fauvaux. — Marie Delplanque, rue de l'Époule, fort Malkoef, 88. — Alphonse Vermandere, au Pilé, grande cité, 76. — Arthur Patteum, rue du Foutenoy, cour Fleuvrier, 38. — Arthur Gilleron, rue d'Annoy, 159.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 2 mai. — Charles Hinderyckx, 50 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Gustave Ysaebart, 6 ans, rue de la Fosse-aux-Ébènes. — Auguste Desauvage, 61 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Marie Vananeste, 27 ans, tissand, rue Pellart, fort Mulliez.

MARIAGES du 29 avril. — Léon Hanson, 30 ans, emp. oyé de commerce, et Marie Depoetter, 18 ans, piqueuse, et Louise Saeg, 23 ans, tissand, et Clara Bouzin, 37 ans, ménagère. — Liévin Lemaire, 26 ans, tissand, et Louise Lefebvre, 21 ans, peigneuse, et Charles Braqueyron, 26 ans, lamier, et Flore Delesalle, 31 ans, bobineuse. — Henri Desbarbuis, 25 ans, apprêteur, et Rose Honoré, 28 ans, bobineuse. — Jean-Baptiste Henard, 24 ans, emballer, et Maria Leblanc, 21 ans, bobineuse. — Constant Fix, 31 ans, mécanicien, et Virginie Mespouille, 32 ans, ménagère. — Charles Dehonnet, 26 ans, tissand, et Prudence Vandendri, 22 ans, ménagère. — Gustave Cottier, 22 ans, marchand de lait, et Joséphine Parent, 19 ans, couturière. — François Devisse, 27 ans, apprêteur, et Flire Lefebvre, 24 ans, peigneuse. — César Boet, 32 ans, menuisier, et Louise Saeg, 23 ans, femme de chambre, Victor Lescaux, 24 ans, teinturier, et Marie Berthe, 25 ans, soigneuse. — Amé Bouvé, 28 ans, fleur, et Adolphe Lepers 24 ans ourdisseuse. — Henri Fremaux, 41 ans, employé de commerce et Marie Lévy, 32 ans, sans profession. — Jean Mutin, 35 ans, tourneur, et Julie Heytem, 23 ans, peigneuse. — Désiré Briffaut, 26 ans, fleur, et Léonie Delvarre, 20 ans, soigneuse. — Charles Lemaire, 23 ans, tissand, et Marie Lebrun, 27 ans, tissand. — Jean-Baptiste Decamp, 37 ans, facteur et Glémence Grouillon, 32 ans